

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

À Travers Nos Régions

HAUT-OGOOUÉ/SANTÉ : DES MÉDICAMENTS POUR LE VILLAGE D'OSSIÉLÉ



Photo: H.N.M

LE président de la coopérative agricole et sociale "Mpari M'abouga", Platini Assari De Ndouna, vient de faire un don de médicaments au dispensaire d'Ossiélé, dans le département de la Djoue (Onga), dans la province du Haut-Ogooué. Cette dotation de l'entrepreneur gabonais vise à soutenir les efforts des autorités dans la lutte contre les maladies tropicales dans l'arrière-pays. "Le don que nous avons décidé de faire au dispensaire d'Ossiélé est composé de plusieurs variétés de médicaments. Nous espérons que les produits pharmaceutiques reçus seront utilisés à bon escient, car ils visent à soulager un tant soit peu les populations qui font face à plusieurs endémies, dont le paludisme. Notre devoir en tant que fils de la localité est de se tenir aux côtés des populations les moins nanties", a confié le bienfaiteur qui inscrit son geste dans le droit fil de la politique de partage et de solidarité prônée par le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, davantage en cette période difficile qui accable le quotidien des Gabonais démunis.

MOYEN-OGOOUÉ : L'AFLE-M MISE SUR LE SPORT POUR TOUS



Photo: H.N.M/L'Union

L'ASSOCIATION des femmes leaders du Moyen-Ogooué (AFLE-M) a organisé récemment la 3e édition du marathon dénommé "Ma Migovéenne". C'était à Bifoun, dans le département de l'Abanga-Bigne. C'est une course dédiée à la femme migovéenne, avec pour objectif principal son épanouissement et celui de la jeunesse riveraine à travers le sport. Après deux éditions successives dans la ville de Lambaréné, le comité d'organisation a ouvert, pour cette édition, la participation à trois catégories dont les âges variés entre 15 et 17 ans. Fière de la réussite de ce marathon, la présidente de l'AFLE-M, Laetitia Diwekou, a remercié l'ensemble des participantes. Selon elle, "le choix de Bifoun cette année a été une audace de la part du Reflem et du V, car nous ne nous attendions pas à autant de mobilisation. Les femmes du district de Bifoun-Abanga ont répondu promptement à ce rendez-vous sportif, et nous en sommes fières", a-t-elle déclaré. Notons que plus de 500 femmes venues des quatre coins de la province du Moyen-Ogooué ont pris part à l'événement.

H.N.M

Ndendé : tenues d'apparat pour les chefs et fournitures de bureau pour les administrations

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

LE ministre du Commerce, Yves-Fernand Manfoumbi, vient de faire un don composé de tenues d'apparat aux auxiliaires de commandement de Ndendé. Et un autre constitué de fournitures de bureau destinées aux administrations locales. Les lots ont été transmis par la députée de la Dola, Firmine Badjina Moudouma, en présence de l'ancien préfet de la Dola, Alphonse Ndeme.

Les uniformes remis aux chefs étaient composés d'un kit de deux ensembles, d'un chapeau et d'une paire de chaussures. "C'est votre fils Yves-Fernand Manfoumbi qui vous envoie ce colis que je vous transmets. Comme vous le savez, c'est désormais une tradition pour lui de vous honorer chaque fois qu'il peut en guise de remerciements pour le travail remarquable que vous effectuez en tant qu'auxiliaires



Photo: Abel Eyeghe

Après les tenues d'apparat aux chefs de quartiers et villages, les administrations locales ont reçu leur don de fournitures de bureau.

de commandement", a souligné le parlementaire. Les administrations locales ont reçu, quant à elles, du matériel de bureau en renforcement de l'existant et pour combler les manquements observés qui empêchent leur fonctionnement optimal. "À travers cette modeste aide, le ministre Yves Fernand Manfoumbi soutient les efforts du gouvernement qui se déploie pour améliorer

les conditions de travail des fonctionnaires à travers tout le pays. Et comme l'État ne peut pas tout faire en même temps, et ne peut être partout à la fois, le ministre Manfoumbi a pensé, par devoir de solidarité, comme le prône le président de la République Ali Bongo Ondimba, à vous faire ce modeste don dont je vous recommande de faire un bon usage", a indiqué Firmine Badjina Moudouma.

Port-Gentil : séminaire sur l'état civil au Gabon



Photo: Sidonie Ambonguilla

Lors du séminaire sur l'état civil à Port-Gentil.

Fidèle AFANOU EDEMBE
Port-Gentil/Gabon

À l'invitation de Jean-Pierre Mbadinga Nzamba, maire du 2e arrondissement de Port-Gentil, Darnel Nguema Ndong, procureur à Mouila, a animé un séminaire de renforcement des capacités des praticiens de l'état civil à Port-Gentil et dans le dépar-

tement de Bèndjè, autour de son livre "l'état civil au Gabon : ce que je dois savoir". L'orateur a d'abord insisté sur le fait que "sans état civil, l'individu n'existe pas juridiquement ; il ne peut pas passer un examen, ni se marier ou trouver un emploi... Et, priver un enfant d'un acte de naissance, c'est violer tous ses droits : le droit à une identité, à une nationalité, à une éducation..."; a-t-il

fait savoir d'entrée. Et à partir d'exemples concrets, il a démontré que, sur les nombreux dysfonctionnements constatés, les torts sont partagés entre les populations qui font preuve de méconnaissance et les praticiens dont l'approche n'est pas toujours bien comprise ou transmise. Ce qui fait que certains documents, pourtant validés par le tribunal, sont parfois rejetés par le Centre de la documentation (Cedoc), notamment lors de la demande d'établissement d'un passeport... Le procureur a rappelé qu'en cas de manquements ou de fraude lors de l'établissement d'un acte de naissance, de lourdes peines sont encourues par les contrevenants, à savoir les usagers complices, les agents ou officiers d'état civil. Le séminaire initié par le maire Mbadinga Nzamba a été salué par le 3e adjoint au maire de Port-Gentil chargé de l'état civil, Joël Otando, qui représentait le maire Gabriel Tchango.